

Bourges, le 11 décembre 2019

L'Inspecteur d'académie  
Directeur académique des services  
de l'Éducation nationale  
Directeur des services départementaux  
de l'Éducation nationale du Cher

à

Mesdames et Messieurs les proviseurs  
des lycées du Cher,

Mesdames et Messieurs les référents culture,

Direction des services  
départementaux de  
l'Education nationale du  
Cher

Division Vie Scolaire

Bureau DVS 1

n° 46/12-2019/CV

Affaire suivie par

Fabien JOUBERT

Coordinateur départemental  
pour l'éducation artistique et  
culturelle, le devoir de  
mémoire, et l'éducation à la  
citoyenneté

[codeac18@ac-orleans-tours.fr](mailto:codeac18@ac-orleans-tours.fr)

Tél. 02 36 08 20 23

&

Claire VERNAY

Chef du bureau DVS1

[ce.dvs1-18@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.dvs1-18@ac-orleans-tours.fr)

Tél. 02 36 08 20 41

Fax 02 36 08 20 01

Cité Condé, bâtiment F  
Rue du 95<sup>ème</sup> de Ligne  
BP 608  
18016 Bourges Cedex

**Objet : Organisation d'un forum culturel à destination des établissements du Second degré du département du Cher.**

L'éducation artistique et culturelle (EAC) est une priorité pour les services départementaux de l'Éducation nationale du Cher avec des objectifs multiples : la transmission d'un patrimoine commun, l'ouverture sur le monde, l'initiation aux pratiques artistiques et le développement de la créativité.

Comme rappelé dans la Charte pour l'éducation artistique et culturelle, elle doit être accessible à tous les élèves et s'appuie sur une dynamique de projets reposant sur un engagement mutuel entre différents acteurs. Dans cette perspective, le rôle des structures culturelles et des collectivités territoriales est très important. Engagées sur les territoires, celles-ci permettent d'atteindre la démocratisation culturelle et l'égalité des chances.

Dans la Région Centre Val-de-Loire et le département du Cher, l'offre culturelle à destination des établissements scolaires est très riche et propose une éducation artistique et culturelle de qualité. Afin de donner une visibilité à cette dernière, en lien avec la DAAC (Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle) et Fabien Joubert, Coordonnateur départemental pour l'éducation artistique et culturelle, je vous invite à participer à un forum culturel à destination des établissements du second degré et des structures culturelles partenaires de la DSDEN. Il se tiendra :

**Le mardi 24 mars 2020 au Centre culturel de rencontre de l'abbaye de Noirlac, de 9 h15 à 16 h30.**

**Cette journée, qui s'inscrit dans le cadre de la journée de formation des référents culture est également ouverte aux chefs d'établissement.** Au cours de la matinée, vous pourrez prendre connaissance des enjeux de l'EAC dans la Région et le département à travers plusieurs intervenants. Des ressources à destination des équipes pédagogiques vous seront également proposées. L'après-midi vous permettra de nouer des contacts avec les structures culturelles et partenaires de la DSDEN. Un débat mouvant d'une trentaine de minutes sera organisé avant une découverte libre des structures et partenaires présents. Un déroulé plus complet vous sera ultérieurement adressé.

Afin d'organiser ce forum, je vous invite à vous rendre sur le lien ci-dessous avant le lundi 16 janvier 2020 pour indiquer votre présence. Vous pouvez également contacter Fabien Joubert ([codeac18@ac-orleans-tours.fr](mailto:codeac18@ac-orleans-tours.fr))

[Lien vers le sondage](#)

**Je vous remercie vivement pour votre participation et votre engagement à développer l'EAC dans vos établissements respectifs.**

Pierre-Alain CHIFFRE

